

Procès-verbal de la consultation électronique

Du jeudi 30 octobre 2025 à 10h00 au mercredi 5 novembre 2025 à 10h00.

Suite à la présentation de la convention d'objectif 2026-2029 (CODIR visio du 23-10-25) par le D.A de la ligue, le comité de direction doit se prononcer sur le choix d'une thématique pour le département.

En vertu des articles 6 et 48 des R.A FFT, Stéphane Bouvry Président du Comité Directeur sollicite l'avis des membres du Comité de Direction par un vote électronique sur les propositions suivantes :

Choix N°1 : Nombre de doubles organisés.
Choix N°2 : Nombre de matchs libres organisés.
Choix N°3 : Nombre de licenciées féminines.

Résultat du vote sur 17 votants.

Choix N°1 : 3 voix.
Choix N°2 : 1 voix.
Choix N°3 : 12 voix.
Sans choix : 1 voix.

La thématique N°3 : Nombre de licenciées féminines est validée pour le département de la Manche.

Fait à Cherbourg en Cotentin, le 5 novembre 2025.

Patrick Olivier
Secrétaire Général

